

DATE 25/09/2016

TERMES DE REFERENCE

SOMMAIRE:

1. Titre
2. Introduction
3. Précédent
4. Cadre de l'évaluation
5. Acteurs impliqués
6. Objectifs de l'évaluation
7. Durée de l'évaluation et méthodologie
8. Profil de l'équipe d'évaluation et critères d'exclusion

9. Paternité de la documentation

10. Délai pour la présentation de l'évaluation et de la mise en place

11. Budget

12. Présentation de la proposition techniques et des critères de barème pour la sélection de l'équipe évaluateur

13. Documentation

1. Titre

Evaluation externe de l'action « Les Produits de terroir au service de l'emploi et du développement local », financé par l'Union Européenne, à travers de la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie.

2. Introduction

Le travail d'évaluation externe s'inscrit dans le cadre de l'exécution d'un projet de coopération au développement financé par l'Union Européenne. Le susdit projet fait partie d'une stratégie de Développement Rural Intégral qui vise l'amélioration des opportunités d'emploi, favoriser les rôles des acteurs sociaux locaux et promouvoir l'emploi dans les secteurs de l'agriculture et l'artisanat, dans le Gouvernorat de Gabés, Tunisie. L'amélioration des structures d'emploi et la création des nouveaux postes de travail sont la priorité essentielle et indispensable des acteurs locaux associatifs et gouvernementaux qui participent activement au projet, dans le sens où il existe la compréhension de devoir agir pour fonder la société civile local soucieuse du droit au travail, décent, juste, digne, et stable. La contribution à la création d'emploi, selon la vision des parties prenantes du projet, est le point de départ pour établir des mécanismes et des relations socio-économiques plus équitables parmi la population locale et améliorer sa condition de vie.

Le soutien à l'employabilité est imaginé comme l'axe principal portant du projet, soutenu par une structure productive durable, flexible et moderne, et accompagnée par une prise de conscience de la part de la société civil gabésienne des opportunités et richesses existant dans leur territoire, en augmentant les opportunités d'emploi et diminuent le chômage et l'émigration interrégionale, nationale et internationale. Pour cette raison, les partenaires de l'action ont développé un programme qui s'occupe spécialement de créer une plateforme de gestion des produits locaux et une spécifique sensibilité auprès de la population bénéficiaire. Ce programme d'action se dirige particulièrement au secteur agroalimentaire biologique, pour profiter de trois avantages principaux, à savoir : il permet d'exploiter des richesses et ressources locales existantes, de promouvoir un développement social et économique en harmonie avec la protection de l'environnement et le respect des droits humains, et de développer des propositions, avec un taux de risque calculé tolérable, conçues et initiées localement à une petite échelle, avec succès. Finalement, le consortium qui a identifié et formulé le projet, qui est le même qui a la responsabilité de l'exécution de l'action, il a sélectionné trois zones cibles dans le Gouvernorat de Gabés, à savoir la mairie de Chenini, de Mareth et de Metouia, afin de créer de pôles de «good practises» et gouvernance, pour la mise en œuvre d'un plan d'exploitation

durable des potentialités locales dans les secteurs productifs objet de l'intervention, et qui puisse représenter des exemples à répliquer pour le reste de la Région.

3. Précédents

La récolte de grenades et dattes est une activité habituelle pour les habitants de la zone rurale de Gabés. Cependant, la vente de ces produits se réalise avec des prix bas, ne permettant pas aux agriculteurs de s'approprier de la valeur ajoutée du produit.

Avec une population générale et juvénile en augmentation constante (366.900 habitantes en 2011), le Gouvernorat de Gabés a des indicateurs concernant le chômage et la population active plus grave par rapport à la situation nationale : taux de chômage total (18.1%), féminine (37.7%) à Gabés, contre le 13% et le 18.9%, à niveau national; taux de population active à Gabés d'environ le 30%. Ces données démontrent que la zone de Gabés est la plus en difficulté par rapport aux opportunités et aux potentiels existants. Elle se trouve dans le centre de la Tunisie, dotée de bonnes infrastructures de communications, une bonne position géographique, plusieurs ressources naturelles, une population active, mais une structure de l'emploi ancienne et dépassée, qui ne réussit à supporter le défi de la modernité. Dans les zones cibles du projet, où les taux de chômage et de population active sont encore pires, vu qu'il s'agit de zones rurales, il n'y a pas d'alternatives d'emploi qui peuvent garantir des bons et constants revenus et les jeunes et les groupes féminins souffrent en particulier de cette situation, dû au manque de capitaux à investir et des projets communautaires durables et sérieux. Les zones cibles du projet, Chenini, Metouia et Zarath n'ont pas une infrastructure industrielle ou un secteur de services développé, donc leurs habitants, les femmes et les jeunes, sont naturellement forcés à émigrer vers les zones urbaines du Nord du pays, afin de chercher de l'emploi ou des emplois plus stables. Le travail dans le domaine de l'agriculture et de l'artisanat sont conçus comme lourds et infructueux; l'action abordera cette question et motivera les bénéficiaires finalement sélectionnés et les groupes cibles à travailler sur la qualité et la valorisation de produits locaux, avec une approche durable et de respect de l'environnement.

Objectif Général: Contribuer au renforcement des opportunités d'emploi dans le secteur agricole et artisanal, dans le Gouvernorat de Gabés, Tunisie.

Objectif Spécifique: Soutenir l'employabilité des groupes locaux par la valorisation de produits agroalimentaires biologiques à Chenini, Zarath et Methouia, Gouvernorat de Gabés.

Résultat 1. Création de 60 emplois et renforcement de 150 autres dans une filière de production, de collecte et de conditionnement de produits agroalimentaires biologiques dans la zone de Chenini, Zarath et Metouia.

Résultat 2. Création de 10 emplois dans l'écoulement et la commercialisation des produits locaux de qualité au niveau régional et national

Résultat 3. Renforcement des liens entre les politiques d'emploi et la protection environnementale dans le Gouvernorat de Gabés.

Activités

0.1 Constitution d'un comité de suivi du projet

1.1 Formation de 150 agriculteurs dans le domaine de l'agriculture et traitement biologique

1.2 Formation de 60 personnes dans l'emballage artisanal, avec matériaux locaux recyclés

1.3 Mise en fonctionnement de 3 ateliers de production de matériaux recyclables et biodégradable d'emballage pour les produits agrobiologique

1.4 Construction, équipement et mise en fonctionnement d'une plateforme de valorisation de produits agrobiologique

1.5 Acquisition d'un véhicule de transport de la production au conditionnement des produits locaux

1.6 Formation de 45 personnes dans les droits de travail, le travail décent et la sécurité sur le lieu de travail

2.1 Formation de 10 personnes dans la commercialisation et le marketing de produits locaux biologiques et biodégradables

2.2 Acquisition d'un véhicule pour la vente des produits agroalimentaires biologiques

2.3 Réalisation de trois échanges avec des réalités déjà expérimentées dans la valorisation des produits locaux et création d'emplois

2.4 Mise en contact avec les grandes surfaces et les boutiques qui vendent produits biologiques

2.5 Déroulement des activités de vente des produits à l'échelle régionale et nationale

3.1 Réalisation des dix campagnes de nettoyage de la zone limitrophe aux cultures agrobiologique de Chenini

3.2 Trois campagnes de sensibilisation sur l'environnement, l'eau, la santé et le travail

3.3 Trois séminaires de diffusion au sujet de la contamination environnementale sur l'eau, l'agriculture et la santé

3.4 Création d'un réseau d'associations gabésiennes pour l'environnement et le travail décent.

3.5 Réalisation d'une collecte et systématisation des études réalisées sur l'environnement à Gabés.

4. Cadre de l'évaluation

Il est prévu de réaliser une évaluation externe de l'action, afin de vérifier le bon déroulement du projet et la réalisation des objectifs en utilisant comme base les indicateurs établis et les principes de pertinence, efficience, efficacité, impact et viabilité de l'action. En plus, l'évaluation externe prendra la forme d'un diagnostic stratégique qui s'intéressera à étudier les atouts, les forces, les opportunités du projet aussi bien que les menaces qui peuvent entraver sa durabilité.

Le projet s'est déroulé en Tunisie, dans le Gouvernorat de Gabes au Centre Est du pays, dans les Délégations de Chenini, Metouia et Zarath. Le calendrier définitif de l'évaluation sera réalisé en concertation avec l'équipe évaluateur et le groupe de bénéficiaires.

Les conditions principales à tenir en compte sont constituées par l'ensemble de changements de contexte qui se réfèrent à la Révolution de Janvier 2011, qui a conditionné énormément la situation à l'échelle régionale et nationale, en modifiant les perspectives et les conditions de vie des bénéficiaires finaux de l'intervention. Les relations avec les bénéficiaires ont évolué de manière positive tout au long de l'action, et les seules conditions négatives peuvent surgir de la part de la population locale qui n'a pas bénéficié directement du projet. Ainsi que la conception de l'action a été élaborée, on a concentré beaucoup d'activités avec l'objectif de renforcer les groupements locaux existants dans la zone d'exécution du projet et de les doter des moyens pour exercer, de manière efficace, un rôle de protagonistes du développement local. Un autre point objet de l'évaluation sera l'attitude des partenaires locaux de l'action, par rapport à toutes les dimensions à tenir en compte: capacité d'adaptation, capitalisation des bénéficiaires, travail d'équipe, capacité opérationnelle, etcetera.

L'évaluation externe devra bien sur accompagner le travail de suivi et évaluation interne qui a été réalisé dans le cours du projet, mais donner un point de vu externe, objectif, professionnel et constructif sur la globalité de l'action, ainsi que sur des points spécifiques qui permettront rediriger les travaux d'accompagnements, si l'analyse finale démontre la nécessité d'apporter des changements dans la gestion future de l'action.

Finalement, il sera primordiale de tenir en compte ainsi qu'objet de évaluation la dimension de genre, l'exécution des activités selon cette dimension et les capacités d'action des groups féminins inclus dans le projet, toujours en considérant l'importance du développement organisationnelle des femmes qu'ont été bénéficié par l'action. Le secteur du genre, ainsi que celui environnemental, sont des axes normalement transversaux dans tous les projets exécutés par l'ACPP et dans ce contexte, ils assument un rôle primordial qui devra être objet d'une évaluation approfondie.

5. Acteurs impliqués

ACPP, demandeur de l'action, est une ONG espagnole qui travaille dans la Région de Gabés depuis 2004, spécialisée dans le développement rural intégral.

ASOC (Association de Sauvegarde de l'Oasis de Chenini), codemandeur du projet, crée en 1995 est spécialisé dans la gestion durable des ressources naturelles, le développement durable, l'agriculture biologique et la protection de l'environnement.

ADCS (Association de Développement pour la Communication Sociale), codemandeur de l'action, est une ONG fondée en 2012, dont ses membres ont une vaste expérience dans le développement local et une étendue collaboration avec l'ACPP.

Association féminine de Metouia, associée au projet, est spécialisée dans l'artisanat et l'approche genre.

Association de Zarath (Société Mutuelle de Services Agricoles), associée au projet, est spécialisée dans le développement rural et l'agriculture biologique.

Les acteurs institutionnels qui participeront:

- la Section de Gabés du syndicat UGTT, associée au projet, qui est le principal et le plus ancien syndicat tunisien, en plus du travail de défense des intérêts et des droits des salariés, l'UGTT Gabès s'occupe de la protection de l'environnement
- l'Agence de Formation Professionnelle, sera aussi un associé au projet et donnera son appui dans le projet au volet de formation professionnelle;
- la chambre de commerce locale sera aussi associée au projet et interviendra dans la phase de renforcement du volet commercialisation de produits.

La population bénéficiaire des trois zones du projet :

Chenini,

Zarath,

Metouia

6. Objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation à réaliser sont les suivantes:

1. Evaluer la pertinence du projet : Adéquation des objectifs et des résultats du projet au contexte local, en expliquant de quelle manière les activités en question se sont adaptées à la réalité du pays et aux nécessités de la population bénéficiaire. On évaluera donc les aspects suivants:

- L'importance du projet dans les microzones et des communautés dans le cadre de l'exécution de celui-ci.
- La capacité du projet à s'ajuster ou à se réorienter face aux changements de contexte, aux demandes de l'institution financière ou des responsables.

2. Evaluer l'efficacité du projet : Niveau d'atteinte des objectifs et des résultats prévus par le projet, au travers, entre autres, des indicateurs de la matrice de planification.

3. Evaluer l'impact du projet : Analyse des effets positifs et négatifs des interventions dans leurs zones d'influence locale, régionale et nationale, tout en établissant les causes qui ont contribué à ces résultats. On analysera, au moins, les aspects suivants:

- L'impact sur le renforcement des organisations locales bénéficiaires.
- L'impact du projet sur la population bénéficiaire, avec une répercussion sur une meilleure gestion des ressources, sur le renforcement des bénéficiaires et des services publics.

4. Evaluer l'efficacité du projet : Mesure de l'atteinte des résultats par rapport aux moyens qui ont été utilisés. Combinaison optimale des moyens matériels, financiers, techniques et humains en vue de maximiser les résultats. On analysera:

- Les modalités de l'exécution du projet choisies par l'équipe technique, c'est-à-dire, l'ajustage, le type de gestion et l'organisation interne du projet, en incluant les moyens et les méthodes utilisées pour mener à bout l'assistance technique, le suivi, les rapports et l'évaluation.

- Dans quelle mesure le renforcement institutionnel s'est-il matérialisé en un renforcement des capacités de gestion financière de la zone.

- Les documents de formulation et de suivi.
- L'adéquation à la méthodologie qui se base sur le Cadre Logique développé.
- La capacité de profiter des moyens et des structures préexistantes pour atteindre les objectifs.

5. Evaluer la viabilité du projet : Analyse de la probabilité que les bénéficiaires continuent l'action au delà de la période d'exécution du projet, c'est à dire le maintien et la gestion de ce qui a été réalisé :

- ☐ L'appropriation du projet par les bénéficiaires et la gestion locale.

☒ Capacité de gestion des institutions locales et leur niveau d'engagement pour assumer les changements et les actions entreprises et garantir leur continuité.

6. Formuler des recommandations précises et concrètes liés aux aspects analysés et fondées sur les leçons apprises

7. Durée de l'évaluation et méthodologie

L'action d'évaluation aura une durée de quatre mois.

On évaluera positivement les offres d'évaluation qui prend en compte les phases de travail suivantes:

1. Conception de l'évaluation.
2. Recueillement de l'information (bureau d'études et travail de terrain): il est nécessaire que deux personnes de l'équipe évaluateur se déplacent dans la zone pendant. De plus, ACPP évaluera positivement l'utilisation de techniques qualitatives "ad hoc" pour cette évaluation.
3. Analyse et interprétation de l'information recueillie.
4. Elaboration du rapport d'évaluation (il devra contenir un chapitre de recommandations) et de divulgation des résultats.

Par ailleurs, on inclura comme objet de l'évaluation:

- Bénéficiaires et membres des organisations sociales et de la société civile qui ont coordonné le projet ou qui, d'une manière ou d'une autre, ont un intérêt, rapport ou lien avec celui-ci (dès que cela relève d'une certaine importance).
- Coordinateurs et/ou fonctionnaires d'organismes gouvernementaux ou non, comme la société civile, entre autres (dès que cela relève d'une certaine importance)
- Directeurs et techniciens d'organisations similaires avec lesquels il y a une relation.
- Autorités locales; fonctionnaires et techniciens de la zone ayant participé au projet.
- Techniciens expatriés du projet.

Techniques et outils utilisés :

L'équipe de consultants développera et utilisera une méthodologie avec des techniques et des outils appropriés pour chacune des étapes susmentionnées. On cite essentiellement les visites

sur terrain, les entretiens, les réunions, les indicateurs. Il est à noter que l'appréciation des offres est étroitement liée à la méthodologie proposée par l'équipe de consultants.

8. Profil de l'évaluateur et critères d'exclusion

Profil :

En ce qui concerne l'expérience dans l'évaluation externe de projet de coopération au développement: on évaluera positivement une expérience antérieure de trois années.

L'équipe d'évaluation doit avoir une indépendance totale sur l'évaluation à réaliser. À cet égard, il est essentiel qu'il n'y ait pas de relation de travail avec l'entité adjudicatrice et avec les partenaires du projet.

El équipe d'évaluation sera composé d'au moins deux personnes avec formation spécifique et démontrable dans l'évaluation d'interventions de Coopération au développement. Il sera évalué positivement que les membres de l'équipe évaluateur maîtrise le français et l'espagnole et aient une expérience au préalable dans l'évaluation de projets dans le continent africain.

Au sein de l'équipe d'évaluation il sera nommé un coordinateur, qui sera le du travail d'évaluation et le vis-à-vis avec l'entité qui gère le projet.

Maitrise du français

Pour répondre aux questions proposées, au minimum, les critères d'évaluation suivants doivent être analysés:

☐ **PERTINENCE:** Adéquation des objectifs et des résultats du projet au contexte local, en expliquant de quelle manière les activités en question se sont adaptées à la réalité du pays et aux nécessités de la population bénéficiaire. On évaluera donc les aspects suivants:

- L'importance du projet dans les microzones cibles et des communautés dans le cadre de l'exécution de celui-ci.
- La capacité du projet à s'ajuster ou à se réorienter face aux changements de contexte, aux demandes de l'institution financière ou des responsables.

☐ **EFFICACITÉ:** Niveau d'atteinte des objectifs et des résultats prévus par le projet, au travers, entre autres, des indicateurs de la matrice de planification.

☐ **IMPACT:** Analyse des effets positifs et négatifs des interventions dans leurs zones d'influence locale, régionale et nationale, tout en établissant les causes qui ont contribué à ces résultats. On analysera, au moins, les aspects suivants:

- L'impact sur le renforcement des organisations locales bénéficiaires.
- L'impact du projet sur la population bénéficiaire, avec une répercussion sur une meilleure gestion des ressources, sur le renforcement des bénéficiaires et des services publics.

☒ EFFICIENCE: Mesure de l'atteinte des résultats par rapport aux moyens qui ont été utilisés. Combinaison optimale des moyens matériels, financiers, techniques et humains en vue de maximiser les résultats. On analysera:

- Les modalités de l'exécution du projet choisies par l'équipe technique, c'est-à-dire, l'ajustage, le type de gestion et l'organisation interne du projet, en incluant les moyens et les méthodes utilisées pour mener à bout l'assistance technique, le suivi, les rapports et l'évaluation.
- Dans quelle mesure le renforcement institutionnel s'est-il matérialisé en un renforcement des capacités de gestion financière de la zone.
- Les documents de formulation et de suivi.
- L'adéquation à la méthodologie qui se base sur le Cadre Logique développé.
- La capacité de profiter des moyens et des structures préexistantes pour atteindre les objectifs.

☒ VIABILITÉ: Analyse de la probabilité que les bénéficiaires continuent l'action au-delà de la période d'exécution du projet, c'est à dire le maintien et la gestion de ce qui a été réalisé :

- L'appropriation du projet par les bénéficiaires et la gestion locale.
- Capacité de gestion des institutions locales et leur niveau d'engagement pour assumer les changements et les actions implantés et garantir leur continuité.

Critères d'exclusion :

(1) qui sont en état ou qui font l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou qui sont dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;

(2) qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle;

(3) qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen que le(s) bénéficiaire(s) peut/peuvent justifier;

(4) qui n'ont pas rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les dispositions légales du pays où ils sont établis ou celles du pays du/des bénéficiaire(s) ou encore celles du pays où le marché doit s'exécuter;

(5) qui ont personnellement – ou toute personne ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle – fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, blanchiment de capitaux ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE;

(6) qui se trouvent dans une condition de conflit d'intérêt et faites des fausses déclarations.

9. Propriété des produits de l'évaluation

Tous les droits d'auteur sur les produits matériels de l'évaluation tomberont directement sur le donneur d'ordre du contrat d'évaluation. Le propriétaire du droit d'auteur aura des droits exclusifs de reproduire l'œuvre en copies, distribuer des copies de l'œuvre au public et présenter le travail d'évaluation.

10. Délai pour la présentation de la proposition de l'évaluation et de la mise en place

Calendrier des activités	Temps estimé
Conception méthodologique de l'évaluation	10 jours
Etude de la documentation	10 jours
Travail sur terrain	21 jours
Analyse et interprétation des informations recueillies	14 jours
Rédaction et remise du rapport provisoire de l'évaluation	10 jours
Finalisation et remise du rapport final de l'évaluation	14 jours
Total	79 jours

11. Budget

Le budget disponible maximal pour la mise en œuvre de l'évaluation est de 10.500 euros y compris la TVA. Ce montant comprend toutes les dépenses qui peuvent être encourus par l'équipe d'évaluation, à la fois en ce qui concerne le travail du personnel sur le terrain et le travail théorique.

12. Présentation de la proposition technique et de critères de barème pour la sélection de l'équipe d'évaluation

La proposition technique doit se conformer à tous les aspects mentionnés dans les termes de référence décrits dans le présent document.

Les critères d'évaluation minimale à prendre en considération pour la sélection de l'évaluateur du projet en question sont les suivants:

Critères d'évaluation	Notes acordées
Accomplissement des termes de référence	30 points
Fiabilité de l'entreprise	10 points
Expérience de l'équipe évaluatrice proposée	20 points
Valeur ajoutée de l'offre et ce qui la différencie des autres offres	20 points
Proposition économique pour l'accomplissement de la totalité des activités nécessaires à l'évaluation	20 points
Total (maximum)	100 points

Le score maximum pour l'évaluation correspond à la somme des points attribués, avec le maximum possible de 100 points.

L'attribution de la note aux offres sera inversement proportionnelle à la proposition économique offerte, avec la moindre quantité égale à 20 points.

Les propositions qui n'atteignent pas 70 points seront rejetées.

Un comité d'évaluation sera créé pour l'évaluation et sélection des propositions d'évaluation externe.

Prémisses de l'évaluation

Anonymat et confidentialité.- pendant l'exécution de l'évaluation, le droit de tous à fournir volontairement une information sans aucune pression sera respecté

Responsabilité.- les possibles désaccords détectés lors de l'exécution du projet au sein même de l'équipe exécutrice du projet s'exprimeront dans tous les cas

Intégrité.- si besoin est, l'équipe évaluateur pourra élargir les termes de référence minimum de cette évaluation pour venir à bout de l'analyse exposée

Indépendance.- l'équipe évaluateur ne pourra pas avoir de relation professionnelle directe avec l'équipe de gestion du projet

Incidences.- toute incidence pouvant affecter négativement la réalisation adéquate de l'objectif d'évaluation durant le développement du calendrier de travail devra être communiqué immédiatement à ACPP

Validité.- l'entreprise évaluatrice garantit la véracité et l'objectivité de l'information recueillie pendant l'évaluation et est responsable de l'information contenue dans le rapport final d'évaluation.

Diffusion.- ACPP détient le droit de diffusion publique de l'information recueillie et du rapport final d'évaluation.

Paternité.- tous les droits d'auteur de cette évaluation appartiennent directement à ACPP

Les offres doivent parvenir dans les délais prévus et doivent contenir les aspects suivants:

- Le rapport final de l'évaluation ne devra pas dépasser 60 pages, sans les annexes.
- Le rapport se rédigera en Arial 11, avec un interligne 1,5.
- Inclure une fiche résumé du projet et un résumé de l'exécution de celui-ci qui ne dépassera pas 2 pages.
- L'échange de documentation source pour l'évaluation se fera en coordination avec ACPP, et les brouillons du document final d'évaluation leur seront remis par courrier électronique.
- 5 copies du document final d'évaluation seront rendues, accompagnées d'un CD qui comportera le document en format digital.

☐ Les aspects techniques:

- o Une note de compréhension des TDR, reprenait une brève présentation de l'objet de l'évaluation, les objectifs spécifiques, et un résumé du contenu de l'évaluation.
- o Un calendrier détaillé du déroulement de l'évaluation.

☐ Les aspects administratifs:

- o Les CV des formateurs

Les offres doivent parvenir à l'adresse suivante: à la date du 31/12/2016 ou par porteur avec décharge, dans une enveloppe fermée.

13 Documentation

La documentation livrée à l'équipe d'évaluation sera la suivante:

- formulaire narrative du projet
- le rapport de suivi
- les lignes directrices de l'appel à projet
- les accords signés dans le cadre de l'action
- les sources de vérification produites
- la stratégie d'ACPP en Tunisie

Contact : Antonino Caradonna

E-mail : tunez@acpp.com

Téléphone: 00216 55657027